



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 20 janvier 2020 à 18h00 le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 14 janvier 2020 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Laurent MARCANGELI, Le Maire.

Etaient présents :

Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Charles Voglimacci, Nicole Ottavy, Annie Costa-Nivaggioli, Jean-Pierre Aresu, Caroline Corticchiato, Dominique Carlotti, Christophe Mondoloni, Danielle Flamencourt, Antoine Paolini, Isabelle Jeanne, Camille Bernard, Annie Sichi, Marie-Noëlle Nadal, Jean-François Luccioni, Jean-Jacques Ferrarra, Isabelle Falchi, Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Christian Bacci, Yoann Habani, Emmanuelle Villanova, Aurélia Massei, Paul-Antoine Luciani, Jean-Marc Ciabrini, François Filoni, Guy Castellana, Josée Grimaldi d'Esdra, Etienne Bastelica, Paul Leonetti, Isabelle Sanna

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Philippe Kervella à Annie Costa-Nivaggioli, Sébastien Deliperi à Stéphane Sbraggia, Antoni Chareyre à François Filoni

Etaient absents :

Nathalie Ruggeri Zanettacci, Marie-Ange Biancamaria, Pierre Cau, Philippe Kervella, Sébastien Deliperi, Olivia Pillotti, Dominique Richaud, Maria Guidicelli, Alain Falzoi, Antoni Chareyre, Josepha Giacometti

Nombre de membres composant l'Assemblée :	47
Nombre de membres en exercice :	47
Nombre de membres présents :	36
Quorum :	24

Le quorum étant atteint, Madame Aurélia Massei, est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20200120-2020_023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/01/2020

Affichage : 28/01/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 20 janvier 2020

Délibération N° 2020/023

**Conduite d'opérations relatives à l'inventaire du patrimoine
de la Ville d'Ajaccio**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

La Ville d'Ajaccio, consciente des enjeux culturels, urbanistiques et économiques que représente désormais le patrimoine, a obtenu, le 15 novembre 2012, le label « Ville d'Art et d'Histoire » délivré par le ministère de la Culture (direction générale des Patrimoines). La municipalité a décidé de mettre en œuvre une politique ambitieuse en faveur du patrimoine, reposant sur une démarche active d'étude, de conservation, de valorisation et de soutien à la qualité architecturale et au cadre de vie. La condition nécessaire à la réussite d'un tel projet est l'engagement de la Ville dans la constitution d'un socle de connaissances par la réalisation d'un inventaire du patrimoine culturel.

Considérant l'importance de la réalisation de l'inventaire de son patrimoine dans la mise en œuvre d'une politique patrimoniale ambitieuse et afin de placer la connaissance de son patrimoine matériel et immatériel au plus près des politiques de valorisation de son territoire.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à la réalisation de l'opération d'Inventaire général du patrimoine de la Ville d'Ajaccio selon le plan de financement détaillé ci-dessous, pour l'année 2020 :

Inventaire général patrimoine : 40 000 €

Participation Ville d'Ajaccio : 8 000 €

Participation Collectivité de Corse (80%) : 32 000 €

D'autoriser Monsieur Le Maire à demander les subventions auprès de la Collectivité de Corse ainsi que du Ministère de la Culture, et à tout organisme susceptible d'apporter un financement.

D'autoriser Monsieur Le Maire à recevoir du mécénat dans le cadre de ces inventaires et études tant en numéraire, qu'en nature.

De dire que le budget relatif à cet inventaire et études sera proposé au titre du budget primitif 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 20 janvier 2020,

CONSIDERANT l'importance de la réalisation de l'inventaire de son patrimoine dans la mise en œuvre d'une politique patrimoniale ambitieuse et afin de placer la connaissance de son patrimoine matériel et immatériel au plus près des politiques de valorisation de son territoire.

AUTORISE

Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à la réalisation de l'opération d'Inventaire général du patrimoine de la Ville d'Ajaccio selon le plan de financement détaillé ci-dessous, pour l'année 2020 :

Inventaire général patrimoine : 40 000 €

Participation Ville d'Ajaccio : 8 000 €

Participation Collectivité de Corse (80%) : 32 000 €

AUTORISE

Monsieur Le Maire à demander les subventions auprès de la Collectivité de Corse ainsi que du Ministère de la Culture, et à tout organisme susceptible d'apporter un financement.

AUTORISE

Monsieur Le Maire à recevoir du mécénat dans le cadre de ces inventaires et études tant en numéraire qu'en nature.

DIT QUE

Que le budget relatif à cet inventaire et études sera proposé au titre du budget primitif 2020.

VOTE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérécours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI

